



LA VÉLOSCÉNIE

DE PARIS AU MONT-SAINT-MICHEL

PASSEPORT PRO



UNE NOUVELLE VÉLOROUTE PRESTIGIEUSE EST NÉE

450 km de bonheur, de nature et de culture, telle est la promesse de La Véloscénie qui relie Notre-Dame de Paris au Mont Saint-Michel.

Un itinéraire magistral à travers des paysages caractéristiques (Vallée royale de l'Eure, forêts franciliennes, bocage normand, collines du Perche, baie du Mont Saint Michel) et 3 Parcs naturels régionaux (Haute Vallée de Chevreuse, Perche, Normandie-Maine) et des hauts lieux touristiques dont 5 sont inscrits au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco : Paris rives de la Seine ; le Palais et parc de Versailles ; la cathédrale de Chartres ; le savoir-faire de la dentelle au point d'Alençon ; le Mont Saint-Michel et sa baie.

4 régions et 8 départements se sont associés pour créer ce parcours accessible au plus grand nombre, signalisé de bout en bout, qui invite à des escapades à la journée comme à des vacances itinérantes, toujours à son rythme. Les collectivités engagées dans le projet s'inscrivent dans le schéma national et européen des véloroutes et voies vertes afin de garantir l'homogénéité des aménagements et services liés aux itinéraires. La promotion touristique de l'itinéraire peut ainsi s'adresser à toutes les clientèles, familiales, itinérantes, françaises ou étrangères... qui retrouveront toutes leurs repères.



QU'EST-CE QU'UNE VÉLOROUTE ?

C'est un itinéraire pour cyclistes, de moyenne ou longue distance, jalonné et sécurisé. Il emprunte différents types d'aménagements que sont les voies vertes, les pistes cyclables urbaines ou encore les routes partagées, autrement dit les petites routes à faible trafic.



QU'EST-CE QU'UNE VOIE VERTE ?

C'est un type d'aménagement, réservé aux usagers non motorisés, le plus souvent réalisé sur d'anciennes voies ferrées ou chemins de halage.

UN ITINÉRAIRE AMÉNAGÉ PROGRESSIVEMENT

Balisé de Paris au Mont Saint-Michel, La Véloscénie se compose de petites routes partagées et de voies vertes en site propre.

LA VÉLOSCÉNIE, VÉLOROUTE MYTHIQUE

Née en 2012, La Véloscénie est l'une des véloroutes les plus attractives car elle promet un itinéraire à grand spectacle pour tous. Son positionnement repose sur 3 valeurs socles : la spiritualité, le bien-être et le développement durable. Des valeurs contemporaines en phase avec les tendances de consommation de notre époque : épanouissement personnel, quête de sens, bien-être et bio sensibilité.





DEVENIR UN ACTEUR DE LA VÉLOSCÉNIE

Vous êtes hébergeur, lieu de visite ou prestataire à proximité ou sur le parcours de la Véloscénie ? C'est le moment de jouer la carte Véloscénie pour développer votre chiffre d'affaires et votre valeur ajoutée auprès d'une nouvelle cible de clientèles à fort pouvoir d'achat.

Des bénéfices pour tous

- Capitalisez sur l'effet Véloscénie pour augmenter votre visibilité et bénéficiez d'une saison étendue ;
- Adaptez vos équipements pour améliorer votre accueil des cyclistes : faites l'inventaire de vos prestations ;
- Devenez ambassadeurs de La Véloscénie : soyez en mesure de conseiller vos clients (infos utiles, connaissance des atouts touristiques du parcours etc.) ;
- Imaginez des offres nouvelles en adéquation avec cette forme d'itinéraire (panier pique-nique, portage de bagages) : innovez !

ÊTRE AMBASSADEUR DE LA MARQUE

Affichez la Véloscénie sur votre établissement.



DEVENIR UN PRESTATAIRE ACCUEIL VÉLO



Depuis 2012, cette marque est devenue nationale et s'appuie sur un cahier des charges simple à respecter, qui vous garantit d'offrir les meilleurs services aux cyclistes.

Pour qui ?

En premier lieu, l'établissement demandeur doit se situer à moins de 5 km de l'itinéraire. Actuellement, la marque s'adresse aux : hébergements touristiques, loueurs/réparateurs de cycles, sites, lieux de visite ou de loisirs, offices de tourisme et restaurateurs.

COMMENT FAIRE ?

Vous souhaitez plus d'information sur la marque Accueil vélo, l'itinéraire, vous avez une idée innovante pour accueillir les cyclistes ? Prenez contact avec votre Comité Départemental du Tourisme dont vous trouverez les coordonnées au dos de ce document.

UN INVESTISSEMENT DURABLE !

Depuis 10 ans, les collectivités partenaires ont investi plus de 10 M€ pour réaliser les aménagements nécessaires à la continuité de la Véloscénie (hors réseaux cyclables urbains). Ces équipements, qui profitent directement aux loisirs des riverains, apportent aussi des bénéfices en matière de santé et d'environnement. De plus, l'expérience des autres grands itinéraires nationaux ou européens montre que l'essentiel des retombées économiques liées au vélo sur les territoires sont générées par l'activité touristique ainsi créée. On constate le plus souvent un retour sur investissement intervenant au plus tard dans les 2 ou 3 premières années qui suivent la mise en promotion. Alors, n'attendez plus, contribuez et profitez de cet équipement !

POUR VOUS PROFESSIONNELS, UNE NOUVELLE OPPORTUNITÉ DE CROISSANCE

Une véloroute génère des retombées économiques directes pour les territoires. Voici une occasion rêvée pour tous, élus et professionnels du tourisme (offices de tourisme, hébergeurs, restaurateurs, prestataires de service...) de valoriser votre territoire, vos savoir-faire et vos prestations collectivement auprès d'une clientèle nouvelle !



CHIFFRES-CLÉS

- Le vélo, 2^{ème} activité physique de loisirs en France
- Attire pour les offres combinées (vélo/culture/gastronomie/patrimoine)
- Pour 80 % des utilisateurs, le vélo est une pratique familiale, essentiellement centrée sur les week-ends et courts séjours
- Le tourisme à vélo en France génère près de 2 milliards d'euros/an et 16 000 emplois
- Dépense moyenne d'un cycliste itinérant : 70 € par jour

- Chaque kilomètre d'itinéraire aménagé engendre 60 000 à 100 000 € de retombées économiques sur le territoire

Le tourisme à vélo représente 7,3 millions de séjours dont :

- 5,5 millions de séjours français
- 1,8 millions de séjours étrangers
- 1,1 millions de séjours itinérants (soit 15% du total)*

* (source : « L'économie du vélo », atout France 2009)



UN ITINÉRAIRE ACCESSIBLE À TOUS, QUELQUES EXEMPLES :

> Pour une balade à la journée, en famille, en toute sécurité : parcourez une portion de la voie verte entre Alençon et Mortagne-au-Perche ou autour de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

> Une escapade entre amis ?

Testez le parcours depuis la gare de Chartres jusqu'au château de Maintenon, ou testez la coulée verte entre Paris et Massy.

> Un séjour itinérant pour en prendre plein les yeux : de la cathédrale de Chartres au Mont Saint-Michel. Tout un programme !

- 450 km aménagés et balisés.
- dénivelés ponctuels sur les collines du Perche, en Normandie-Maine ou en Vallée de Chevreuse.
- parcours diversifié : pistes cyclables, voies vertes, routes partagées.



QUI SONT LES TOURISTES À VÉLO ?

- Un itinérant à vélo dépense en moyenne **68 € par jour**.
- La dépense journalière moyenne d'un touriste itinérant s'élève à **1,06 € par km parcouru**.
- **Des retombées économiques importantes pour** : les secteurs de l'hébergement, la restauration, le petit commerce local, les sites de loisirs et de tourisme. Une offre à structurer autour de **nouveaux services créateurs d'emplois** (location, réparation, transfert de bagages, hébergements adaptés...).
- **Des pratiquants** : de tous âges, de toutes catégories socio-professionnelles, de toutes conditions physiques, ils parcourent entre **40 et 60 km par jour**. Ils viennent essentiellement d'Europe du Nord (Pays-Bas, Scandinavie, Allemagne...), d'Amérique du Nord et de plus en plus de France. Clientèles lointaines ou de proximité, **à chaque profil ses pratiques** !
- **Plus qu'une pratique, des pratiques** : excursion à la journée, balade en famille, week-end entre amis ou séjour vacances itinérant, avec ses bagages sur son vélo ou en portage... Les modes de consommation de ce loisir accessibles à tous sont en plein renouvellement.





Contacts Tourisme

Contacts Aménagement

Île-de-France

Benoîte MICARD - bmicard@visitparisregion.com
01 73 00 77 32

Estelle CRETOIS - estelle.CRETOIS@iledefrance.fr -
01 53 85 51 56

Yvelines

Alexandra FAUCOMPRESZ - afaucompresz@yvelines.fr
01 39 07 76 49

Céline DEFONTAINE - cdefontaine@yvelines.fr
01 39 07 73 16

Centre - Val de Loire

Marion FREMONT - m.fremont@centre-valde Loire.org - 02 38 79 95 36

Laurent SAVIGNAC -
laurent.savignac@regioncentre.fr
02 38 70 28 26

Eure-et-Loir

Carole ROSSI - carole.rossi@tourisme28.com -
02 37 84 01 03

Jean-Marie MARCUZZI - Jean-
Marie.MARCUZZI@eurelien.fr
02 37 88 48 15

Mayenne

Julia DESNE - J.DESNE@mayenne-tourisme.com
02 43 53 63 88

Basse-Normandie

Laetitia PEIGNER - l.peigner@normandie-tourisme.fr
02 32 33 94 17

Jennifer CHICOYNEAU DE LAVALETTE -
j.cdl@normandie.fr - 02 31 06 89 04
Emilie HALBOUT - emilie.halbout@normandie.fr
02 31 06 96 93

Orne

Didier HUCHET - HUCHET.Didier@ORNE.fr
02 33 28 88 71

Yann BOUDEHENT - BOUDEHENT.Yann@ORNE.fr
02 33 81 60 00

Manche

SOYER Tiphaine - tiphaine.soyer@manche.fr - 02 33 05 98 91
BARRAULT Stéphan - stephan.barrault@manche.fr - 02 33 05 94 91

Coordination globale

LE CONTE Emma - emma.le.conte@manche.fr / veloscenie@gmail.com - 02 33 05 94 69

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Les organismes ci-dessous ont contribué au financement de ce projet :



Ainsi que les communautés de communes du Pays de Limours et de Mont-Saint-Michel Normandie.

Les organismes ci-dessous contribuent au projet par leur action :
les CRT Paris Île-de-France, Centre-Val de Loire, Normandie, le Conseil départemental de la Manche, les CDT de l'Essonne, de l'Eure-et-Loir et de la Mayenne.

Tous les détails sur
www.veloscenie.com



Crédits photos : Patrick Forget / www.sagaphoto.com / Yvelines Tourisme - Sandrine Tondut / Fotolia / CDT de l'Orne / JE Rubio / PNR - Ballao / FVT - Joel Damase www.cadransoilaire.fr